

LES PÔLES ESPOIRS RATTACHÉS AUX PÔLES FRANCE

SAISON 2022-2023

PRÉAMBULE

La fédération a adopté et approuvé lors de son Comité directeur du 19 février 2022 la Stratégie pour la Haute Performance et le Haut-Niveau 2021-2024.

Ce document-référence dresse le cadre de la campagne de recrutement des pôles pour la saison 2022/2023.

Le projet de performance fédéral (PPF) attendu pour la fin avril viendra préciser pour la durée complète de l'olympiade le cadre et la structuration des pôles espoirs rattachés à un pôle France.

En fonction de la capacité d'accueil, du niveau sportif des candidats, et des tests de sélection les pôles espoirs rattachés à un pôle France accueilleront en lien avec les projets Ambitions 2024 OLY & Génération 2024-2028, prioritairement sur le :

- **Pôle Espoir de Nancy :** les U19, U23 et Senior hommes et femmes à **fort potentiel**.
- **Pôle Espoir de Lyon :** les U19, U23 et Senior hommes et femmes à **fort potentiel**.
- **Pôle Espoir de Nantes :** les U19, U23 et Senior hommes et femmes à **fort potentiel**.
- **Pôle Espoir de Toulouse :** les U19, U23 hommes et femmes à **fort potentiel**.

Il est impératif que les sportifs-ves candidatent, à minima, sur deux structures espoirs.

Informations importantes:

Si les performances réalisées par ces sportifs-ves, après leur inscription en structure espoir, sont en adéquation avec les projets Ambitions 2024 OLY, ils seront fortement invités à rejoindre une structure pôle France portant leur projet en 2023-2024.

Les pôles France associés à ces structures espoirs sont les supports du Programme Ambitions 2024 OLY. A ce titre et à deux ans des Jeux Olympiques de Paris les pôles France accueilleront donc prioritairement les sportifs-ves identifiés-e dans les projets du programme Ambitions 2024 OLY et notamment :

- **Pôle France de Nancy :** les projets Hommes Pointe et Couple TC du programme Ambitions 2024 OLY
- **Pôle France de Lyon:** les projets Hommes Pointe et Couple TC, le projet du 2x HPL du programme Ambitions 2024 OLY et la cellule de PER2024 articulée autour des deux bateaux médaillés olympiques 2020
- **Pôle France de Nantes :** le projet femme Pointe TC du programme Ambitions 2024 OLY
- **Pôle France de Toulouse :** Les projets du programme Génération 2024-2028 (U19/U23)

1) OBJECTIFS DES PÔLES ESPOIR AVIRON RATTACHÉS À UN PÔLE FRANCE

Les objectifs du pôle Espoir sont :

- de faire émerger le potentiel des sportifs -ves retenus-es.
- Garantir les performances des équipes de France
- d'offrir aux sportifs les conditions de préparation les plus adaptées aux nécessités de l'entraînement de haut niveau,
- de renforcer les moyens de préparation de l'élite,
- de proposer aux sportifs les meilleures conditions de formation scolaire, professionnelle ou supérieure.

Les objectifs d'un sportif intégrant un pôle Espoir Aviron doivent être les suivants :

Sur le plan sportif :

- accéder à un des pôles France et intégrer un collectif national dans l'année.
- accéder à un podium ou une grande finale mondiale au cours de l'olympiade

Sur le plan scolaire et/ou universitaire :

- amorcer des études dans le cadre de filières dont le cursus doit être aménagé.

Sur le plan médical :

- suivre le protocole de la surveillance médicale réglementaire précisé par les textes en vigueur et le règlement médical de la FFA.

2) CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Avoir retourné un dossier complet d'inscription dûment signé par toutes les parties.
- Satisfaire aux exigences médicales.
- S'engager dans une formation aménagée à proximité du pôle Espoir.

3) DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Avant le 22 avril 2022

Les candidatures doivent être adressées au Directeur Technique National de la FFA

ATTENTION:

Il est à noter que faire acte de candidature aux pôles Espoir Aviron ne constitue en aucun cas une inscription aux différentes formations proposées sur les lieux de résidence des pôles.

Les intéressés devront traiter individuellement leurs inscriptions auprès des écoles ou universités en respectant la date de clôture du dispositif Parcoursup qui est fixée au 30 mars 2022 en tenant informé le responsable du pôle qui peut apporter son concours. Attention : il est rappelé que chaque candidat doit préciser son statut SHN lors de son inscription Parcoursup.

Les pré-inscriptions seront enregistrées par la FFA sur le Portail du Suivi Quotidien du Sportif (PSQS). Il est impératif que les dossiers soient complets et que la date limite soit scrupuleusement respectée. La validation sera réalisée par la FFA à l'issue de la commission d'admission sur le portail « PSQS ».

4) DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit contenir:

- Lettre de motivation manuscrite,
- Feuille de renseignements jointe dûment complétée et signée,
- Dossier médical joint dûment complété et signé,
- Livret scolaire ou universitaire des deux dernières années.

Les candidatures ne pourront être prises en compte que dans la mesure où les dossiers seront complets.

5) INSTRUCTION DES DOSSIERS

Première quinzaine de mai 2022, les candidats seront retenus après étude de leur dossier par la Direction Technique Nationale.

Le fait de faire acte de candidature n'offre pas la certitude d'être retenu.

Pour les étudiants **il est donc impératif**, en raison de la date limite de dépôt des dossiers dans les établissements du secondaire ou de l'inscription et la saisie des vœux sur le site « Parcoursup » **de prévoir son inscription dans plusieurs établissements.**

6) INSCRIPTION, RÉINSCRIPTION ET MAINTIEN DANS LA STRUCTURE

L'inscription en pôle Espoir sera effective à la date de rentrée du pôle et confirmée en octobre par la FFA. Le maintien dans le pôle sera ré-examiné entre le 31 décembre 2022 et au 31 mars 2023 par la commission de sélection (DTN, Consultant Exécutif HN/HP, responsables des pôles, responsable du suivi socio-professionnel, médecin du suivi). Seront pris en compte, les performances réalisées lors de toutes les épreuves du chemin de sélection, la qualité de l'investissement aux entraînements quotidiens, le comportement au sein de la structure ainsi que les résultats scolaires et universitaires.

Une convention individuelle fixera les engagements réciproques de la FFA et du sportif intégré à un pôle Espoir.

7) FILIÈRES D'ÉTUDES AMÉNAGÉES

Pour les pôles Espoir de Nantes, Lyon, Nancy et Toulouse voir les documents des filières des pôles France.

8) ENGAGEMENTS DU SPORTIF

Le sportif inscrit dans un pôle Espoir s'engage :

- à respecter les créneaux d'entraînements et autres animations proposées par le responsable du pôle dans le respect des contraintes de formation, du programme d'entraînement et du calendrier du secteur concerné.
- à participer à toutes les étapes du chemin de la sélection,

- à profiter des aménagements de formation proposés pour optimiser les temps consacrés à l'entraînement sportif,
- à ne participer à des régates avec son club, que sous réserve de l'accord du responsable du pôle,
- à rester licencié dans son club d'origine autant que possible. Le règlement des mutations (annexe 9 du règlement intérieur de la FFA) est joint en annexe.

Le non-respect de l'un au moins de ces engagements peut conduire à l'exclusion du pôle.

9) HÉBERGEMENT ET REPAS

Ils s'effectuent au choix des sportifs et en fonction des possibilités offertes, soit en internat soit en externat.

10) RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

S'adresser à :

- **Responsable service structures et suivi SHN** : Sébastien TANT - F.F.A. - 17 boulevard de la Marne 94736 Nogent sur Marne Cedex
Tel 06 47 59 81 41 – FFA : 01 45 14 26 63
Adresse email : sebastien.tant@ffaviron.fr
- **Assistante** : Caroline Autour - F.F.A. – 17 boulevard de la Marne 94736 Nogent sur Marne Cedex
Tél : 01 45 14 26 58
Adresse email : caroline.autour@ffaviron.fr
- **Pôle Espoir LYON** : Bastien TABOURIER – 515 montée de la Grande Perrière – 01700 MIRIBEL
Tél : 06 64 36 04 20
Adresse email : bastien.tabourier@ffaviron.fr
- **Pôle Espoir NANCY** : Sébastien BEL – 105, rue Charles III - 54000 NANCY
Tél : 06 01 93 30 83
Adresse email : sebastien.bel@ffaviron.fr
- **Pôle Espoir NANTES** : Vincent GAZAN – 12 avenue de Rome – 44300 NANTES
Tél : 06 75 40 69 74
Adresse email : vincent.gazan@ffaviron.fr
- **Pôle Espoir TOULOUSE** : François MEURILLON – 95 av Tolosane, Apart 426 – Bat 12, Résidence les Jardins d'Occitans - 31520 RAMONVILLE ST AGNE
Tél : 06 60 48 32 95
Adresse email : francois.meurillon@ffaviron.fr



Sébastien TANT
Conseiller Technique National
Responsable de service
Structures / Equipements / Suivi SHN



Sébastien VIEILLEDENT - OLY
Directeur Technique National